



## La Coalition pour la Cour Pénale Internationale

### **La CCPI appelle les gouvernements à prévoir une participation de haut niveau lors de la Conférence de révision de la CPI et à intensifier leurs efforts pour ratifier et appliquer le Statut de Rome et l'APIC**

**La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI)**, un réseau de plus de 2 500 organisations non gouvernementales présent dans plus de 150 pays et œuvrant pour que la Cour pénale internationale (CPI) soit juste, efficace et indépendante, **appelle vos plus hauts représentants à participer à la prochaine Conférence de révision du Statut de Rome de la Cour pénale internationale**. La Conférence de révision, convoquée par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, se tiendra à Kampala (Ouganda) du 31 mai au 11 juin 2010.

De plus, nous **réitérons notre appel aux États non parties pour qu'ils ratifient le Statut de Rome et mettent en œuvre le Statut dans leur législation nationale**. Nous **invitons également les États parties qui ne l'ont pas encore fait à ratifier l'APIC dans les plus brefs délais et à mener à bien le processus d'incorporation du Statut de Rome**.

Étant donné le potentiel dont dispose la Conférence de révision pour influencer l'orientation de la Cour pénale internationale et le développement du régime du droit pénal international, il est crucial que les chefs d'État et de gouvernement et/ou les ministres participent à la Conférence. En particulier, la CCPI exhorte les ministres de la Justice et des Affaires étrangères et les Procureurs généraux à participer et à contribuer pleinement aux débats. Une telle participation sera un important signal de l'engagement de votre gouvernement dans la justice pour tous.

La Conférence de révision constituera une occasion unique de débattre et de travailler en vue de l'adoption d'amendements au Statut largement soutenus mais aussi d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Statut de Rome et son impact sur le système de justice internationale qu'il a créé. Tout amendement au Statut aura un impact fort sur le développement et les opérations futurs de la Cour. De plus, en réalisant un bilan de l'état actuel de la justice pénale internationale, les États et toute autre partie prenante participeront au renforcement du système et de l'efficacité de la Cour. Une participation de haut niveau permettrait d'améliorer le débat et le résultat de la Conférence de révision.

La Conférence de révision constitue une occasion importante pour réaffirmer l'engagement de votre pays dans la CPI et présenter les avancées de votre pays vers la ratification et la mise en œuvre du Statut de Rome et de l'APIC, le cas échéant. Nous sommes impatients de travailler avec vous pour atteindre notre objectif commun d'assurer que la Cour soit viable pendant longtemps.